

Image not found or type unknown



Pour savoir les droits de la mère

Par **caro82**, le **03/11/2008 à 11:53**

si un père n'a pas reconnu et ne veut pas voir son enfant peut on lui faire faire une lettre d'abandon de droit?

Par **Marion2**, le **03/11/2008 à 11:59**

Bonjour,
Si ce monsieur n'a pas reconnu son enfant, il n'a aucun droit sur lui.